

NOS OFFRES DE GESTION	MANDAT ESSENTIEL	MANDAT ESSENTIEL MEUBLÉ	MANDAT A LOYER GARANTI
<b>TAUX DE GESTION COURANTE</b> (applicable sur les montants quittancés ou encaissés*) <small>* Voir dans le contrat en vigueur</small>	<b>6,24 % HT</b> <b>7,49 % TTC*</b>	<b>7,08 % HT</b> <b>8,49 % TTC*</b>	<b>8,92 % HT</b> <b>10,70 % TTC*</b>

PRESTATIONS ANNEXES (réalisées pour le compte du mandant)		
VACATION HORAIRES	HT	TTC
> Tarification horaire	€ 133,33	€ 160,00
> Majoration après 18h	30%	
GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE	HT	TTC
> Établissement et envoi des comptes rendus de gérance (mensuel)	€ 11,67	€ 14,00
> Établissement et envoi des comptes rendus de gérance (trimestriel)	€ 31,67	€ 38,00
> Établissement de l'aide à la déclaration des revenus fonciers par lot	€ 125,00	€ 150,00
> Établissement de l'aide à la déclaration des revenus fonciers par immeuble	€ 375,00	€ 450,00
> Établissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait mensuel) par lot	€ 54,17	€ 65,00
> Établissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait trimestriel) par lot	€ 112,50	€ 135,00
> Établissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait annuel) par lot	€ 316,67	€ 380,00
> Établissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait annuel) par immeuble	€ 458,33	€ 550,00
> Établissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait annuel) par immeuble mixte	€ 512,50	€ 615,00
> Déclaration de taxe sur les bureaux par immeuble	€ 95,83	€ 115,00
> Note de renseignements pour établissement de la déclaration IFI	Vacation(s)	
> Établissement des déclarations de CVAE	Vacation(s)	
> Frais pour dépôt de garantie non conservé par le mandataire (vérification délais de restitution, relance simple et recommandée, suivi correspondances, etc.) à chaque entrée de locataire	€ 83,33	€ 100,00
GESTION ADMINISTRATIVE	HT	TTC
> Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie bailleur et locataire (avenant et renouvellement) - hors locaux commerciaux & professionnels	€ 333,33	€ 400,00
> Gestion des événements exceptionnels, imprévisibles, hors gestion courante : représentation du mandant en AG ou accompagnement dans la réalisation des actes administratifs ou de disposition (congé, acte d'huissier, permis de louer, mission d'expertise, etc.)	Vacation(s)	
> Assistance du mandant dans la réalisation de tous diagnostics et audits y compris conformité incendie	Vacation(s)	
> Numérisation et archivage (facturation semestrielle)	€ 11,67	€ 14,00
> Monopropriété : visite de l'immeuble (selon fréquence à déterminer avec le mandant)	Vacation(s)	
> Monopropriété : gestion du gardien/employé de l'immeuble	Vacation(s)	
> Clôture du mandat à la suite de la résiliation :	locataire en place = 2 vacations ; locataire sorti = 1 vacation	
> Gestion des DAAF (détecteur et avertisseur autonome de fumée)	€ 45,00	€ 54,00
> Gestion des lots non louables : occupation propriétaire ou non remise en location (facturation trimestrielle)	€ 41,67	€ 50,00
> Honoraires de constitution, de suivi de dossier en vue de l'obtention d'un prêt ou d'une subvention	€ 325,00	€ 390,00
GESTION TECHNIQUE, TRAVAUX, SINISTRES	HT	TTC
> Visite du bien en cours de bail ou préalablement à sa remise en location (contrôle des travaux, pré-visite, levée de réserves, assistance à la livraison, etc.)	Vacation(s)	
> Traitement de l'arrêté de compte locataire et organisation de l'état des lieux de sortie	€ 2,53 / m <sup>2</sup>	€ 3,03 / m <sup>2</sup>
> Suivi de travaux classiques ou de rénovation énergétique / sinistres jusqu'à 2 000 € HT, prise de mesures conservatoires	1 vacation	
> Suivi de travaux classiques ou de rénovation énergétique / sinistres à partir de 2 001 € HT, prise de mesures conservatoires	6,67% du montant HT des travaux	8% du montant HT des travaux
> Assistance locataire 24h/24 par lot/an	€ 10,00	€ 12,00
> Gestion sinistres (déclaration, expertise, suivi dossier, etc.) - hors travaux	Vacation(s)	
GESTION DIVERS & CONTENTIEUX	HT	TTC
> VISALE (création, gestion de l'espace personnel, suivi sinistre, etc...)	Vacation(s)	
> Ouverture, constitution et transmission d'un dossier dans le cadre d'une déclaration sinistre pour loyers impayés	Vacation(s)	
À LA CHARGE DU LOCATAIRE - HORS BAUX LOI DE 1989		
> Établissement et envoi de l'avis d'échéance	€ 2,17	€ 2,60
> Relance simple (hors baux loi 1989)	€ 35,00	€ 42,00
> Mise en demeure (hors baux loi 1989)	€ 46,67	€ 56,00
> Constitution du dossier pour le commissaire de justice	Vacation(s)	
> Dépôt de requête injonction de payer	Vacation(s)	
> Constitution d'un dossier pour l'avocat	€ 295,83	€ 355,00
> Suivi de la procédure	Vacation(s)	
À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE - TOUS LES BAUX		
> Relance simple (hors baux loi 1989)	Gracieux	
> Mise en demeure (hors baux loi 1989)	€ 46,67	€ 56,00
> Constitution du dossier pour le commissaire de justice	Vacation(s)	
> Dépôt de requête injonction de payer	Vacation(s)	
> Constitution d'un dossier pour l'avocat	€ 295,83	€ 355,00
> Suivi de la procédure	Vacation(s)	

<b>COMMERCE/BUREAU/LOCAL PROFESSIONNEL</b>		
Honoraires <b>par partie</b> (bailleur et preneur)		
<b>HONORAIRES PAR PARTIE (BAILLEUR ET PRENEUR)</b>	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
> Rédaction du bail commercial, professionnel et dérogatoire et/ou négociations (minimum forfaitaire de 800€ TTC)	5% par partie <sup>(2)</sup>	6% par partie <sup>(2)</sup>
> Renouvellement de bail : suivi de la procédure, rédaction de l'acte et/ou négociations (minimum forfaitaire de 800€* TTC)	5% par partie <sup>(2)</sup>	6% par partie <sup>(2)</sup>
> Négociation du déplaçonnement	10% du différentiel de loyer sur la période triennale	12% du différentiel de loyer sur la période triennale
> Rédaction d'avenants et actes divers au cours de la vie du bail : résiliation anticipée, subrogation, révision triennale, etc. (minimum forfaitaire de 480€ TTC)	1,50% par partie <sup>(2)</sup>	1,80% par partie <sup>(2)</sup>
> Cession : analyse, suivi et enregistrement (charge preneur)	€ 800,00	€ 960,00
> Gestion, traitement et suivi des procédures collectives	Vacation(s)	
> Traitement de l'arrêté de compte et organisation de l'EDL (minimum forfaitaire de 595€ TTC)	€ 1,17 / m <sup>2</sup>	€ 1,40 / m <sup>2</sup>
> Honoraires variables de commercialisation (répartis librement et conventionnellement entre le bailleur et le preneur)	30% <sup>(2)</sup>	36% <sup>(2)</sup>
> Détermination de la valeur locative des locaux	Vacation(s)	

<b>LOCATION HABITATION ET AUTRES (hors commerce, bureau et local professionnel)</b>		
Honoraires <b>par partie</b> (propriétaire et locataire)		
<b>LOGEMENT MEUBLÉ/NON MEUBLÉ (YC DANS RÉSIDENCE ÉTUDIANTE) ET ANNEXES</b>	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
Selon article 5 de la loi du 6 juillet 1989		
> Expertise et négociation (charge propriétaire)	€ 220,83	€ 265,00
> Organisation de la visite / constitution du dossier candidat / rédaction du bail <sup>(3)</sup> (charge propriétaire – minimum d'un mois de loyer pour la part propriétaire uniquement – et locataire)	Zone très tendue : € 10,08 / m <sup>2</sup> Zone tendue : € 8,41 / m <sup>2</sup> Zone non tendue : € 6,73 / m <sup>2</sup>	Zone très tendue : € 12,10 / m <sup>2</sup> Zone tendue : € 10,09 / m <sup>2</sup> Zone non tendue : € 8,07 / m <sup>2</sup>
> Réalisation de l'état des lieux d'entrée <sup>(3)</sup>	€ 2,53 / m <sup>2</sup>	€ 3,03 / m <sup>2</sup>
<b>AUTRES LOCAUX</b>	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
Hors loi du 6 juillet 1989		
> Location, rédaction du bail (charge locataire)	1 mois de loyer	
> Location (charge propriétaire)	5,42% <sup>(2)</sup>	6,5% <sup>(2)</sup>
> Rédaction du bail (charge propriétaire)	1 mois de loyer	
> Etat des lieux	€ 2,53 / m <sup>2</sup>	€ 3,03 / m <sup>2</sup>
<b>PARKING</b>	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
> Bail parking	€ 158,33 par partie	€ 190,00 par partie
> Etat des lieux	€ 45,83	€ 55,00

\* En cas d'échec des négociations, le forfait sera dû.

(1) Taux actuel de TVA de 20%, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale

(2) Prix calculé sur le loyer annuel hors taxes / hors charges

(3) Conformément au décret 2014-890 du 01/08/2014 (article 2), prix exprimé en € par m<sup>2</sup> de surface habitable (article R 111-2 du CCH)